

LA FABRICATION DE FARINE DE BLÉ AUX
TERMES DE L'ACCORD AVEC LA RUSSIE

commerciale et privée et le gouvernement ne les a pas à sa disposition.

Question n° 1966—**M. Pascoe:**

1. A-t-on placé des commandes chez les minotiers canadiens pour la fabrication et l'exportation de farine de blé sous l'empire des derniers accords du blé avec la Russie et, dans le cas de l'affirmative, quels minotiers canadiens ont bénéficié de ces commandes de farine et quelles quantités de farine comporte chaque commande?

2. Quelles compagnies canadiennes ont présenté des soumissions pour la totalité ou une partie du contrat de farine?

L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce): Les minoteries canadiennes négocient directement avec «Exportkhleb», organisme responsable des achats de céréales en URSS, pour la fourniture de farine aux termes d'un contrat général conclu par la Commission canadienne du blé et «Exportkhleb». Les renseignements demandés sont donc de nature

LES VENTES ET LES EXPORTATIONS DE
BLÉ ET DE FARINE

Question n° 1967—**M. Pascoe:**

1. A quel total s'élevaient les exportations de farine de blé canadien, pour la période allant du 1^{er} août 1965 au 31 juillet 1966?

2. Quelles quantités de farine de blé canadien a-t-elle été exportée à Cuba au cours de la même période et, dans le cas de l'affirmative, à combien s'élève-t-elle?

3. A quel total s'élevaient les exportations de farine de blé canadien, pour la période allant du 1^{er} août 1964 au 31 juillet 1965?

4. A quel total s'élevaient les ventes domestiques de farine de blé canadien, pour la période allant du 1^{er} août 1965 au 31 juillet 1966?

5. A quel total s'élevaient les ventes domestiques de farine de blé canadien, pour la période allant du 1^{er} août 1964 au 31 juillet 1965?

M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce):

1. Exportations, du 1^{er} août 1965 au 31 juillet 1966
2. Quantité expédiée à Cuba, du 1^{er} août 1965 au 31 juillet 1966
3. Exportations du 1^{er} août 1964 au 31 juillet 1965
4. Disparition domestique* du 1^{er} août 1965 au 31 juillet 1966
5. Disparition domestique* du 1^{er} août 1964 au 31 juillet 1965

Farine de blé qtx	Équivalent en blé boisseaux
15,669,130	36,038,999
4,496,529	10,342,016
13,714,069	31,542,359
27,732,861	63,785,580
25,521,785	58,700,106

* Aucun chiffre disponible quant aux ventes de farine de blé comme telle. La «disparition» intérieure est tirée du calcul des approvisionnements de farine de blé et de leur utilisation.

LA MISE À LA RETRAITE DU CAPITAINE
DE GROUPE LEE

Question n° 1976—**L'hon. M. Lamberg:**

1. A quelle date le capitaine de groupe W. Lee, maintenant adjoint spécial au ministre de la Défense nationale, a-t-il pris sa retraite de l'ARC?

2. Cette mise à la retraite du capitaine de groupe Lee était-elle volontaire et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date M. Lee a-t-il présenté une demande de mise à la retraite?

3. Si la réponse à la partie 2 est négative, est-ce que la mise à la retraite susmentionnée faisait partie du programme de mise à la retraite forcée du personnel superflu de certains services, inauguré en 1964?

4. Quelle solde a-t-on versée, si on lui en a versé une et (qu'elle soit de nature générale ou spéciale) au capitaine de groupe Lee lors de sa mise à la retraite, et lui a-t-on versé des redevances ou des paiements rétroactifs et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date étaient-ils rétroactifs?

5. Est-ce que l'on verse maintenant au capitaine de groupe Lee une pension militaire, et, dans le cas de l'affirmative, à quel moment a-t-on commencé à payer cette pension?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. Le 11 décembre 1964.

[L'hon. M. Nicholson.]

2. Non.

3. Oui.

4. Septembre 1964, Prestations spéciales: \$11,040.00; mars 1965: \$177.50 par suite d'une augmentation générale de solde pour la période du 1^{er} octobre 1964 au 11 décembre 1964.

5. Oui, depuis le 1^{er} septembre 1966, conformément aux dispositions générales du bill n° C-193 qui a reçu la sanction royale le 11 juillet 1966.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES TARIFS DE TRANSBORDEMENT

Question n° 1498—**M. Macquarrie:**

1. Des particuliers et/ou des organismes ont-ils protesté contre l'augmentation des tarifs des bacs du Canadien-National faisant la navette entre Borden et Tormentine et, dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

2. A-t-on reçu une résolution à ce sujet de la législature de l'île du Prince-Édouard et, dans le cas